



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
DE MOLSHEIM - MUTZIG ET ENVIRONS**



**VILLE DE MOLSHEIM
67120**

COMMUNES RATTACHEES : ALTORF - DACHSTEIN - DINSHEIM-sur-BRUCHE - ERGERSHEIM -
GRESSWILLER - MOLSHEIM - MUTZIG - SOULTZ-les-BAINS - WOLXHEIM

**VILLE DE MUTZIG
67190**

DELIBERATIONS DU COMITE-DIRECTEUR
SEANCE DU 28 MARS 2019

Nombre de membres
du Comité-Directeur
du Syndicat **22**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **22**

Nombre de délégués :
- présents : **15**
- représentés : **3**
TOTAL **18**

L'an deux mille dix-neuf, le Jeudi 28 Mars à 19 heures 30, le Comité-Directeur du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE MOLSHEIM-MUTZIG ET ENVIRONS, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'**ALTORF** :
M. Lucien BERNHARD, Cons. Mun.

Pour la commune d'**ERGERSHEIM** :
M. Maxime BRAND, Maire
Mme Marianne WEHR, Adjointe

Pour la ville de **MUTZIG** :
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
Dr Jean-Paul GALLOIS, Adjoint

Pour la commune de **DACHSTEIN** :
M. Léon MOCKERS, Maire
M. Bertrand BOMO, Cons. Mun.

Pour la commune de **GRESSWILLER** :
Mme Sandrine HIMBERT, Cons. Mun.

Pour la commune de **SOULTZ-B.** :
M. Charles BILGER, Adjoint

Pour la commune de **DINSHEIM** :
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire
M. Claude ROUX, Adjoint

Pour la ville de **MOLSHEIM** :
M. Jean-Michel WEBER, Maire
M. Philippe HEITZ, Adjoint

Pour la commune de **WOLXHEIM** :
M. Adrien KIFFEL, Maire
M. Gérard PIERRON, Adjoint

Membres représentés :

M. René BAAS
M. Pierre THIELEN
Mme Anne GROSJEAN

ayant donné procuration à M. Lucien BERNHARD
ayant donné procuration à Mme Sandrine HIMBERT
ayant donné procuration au Dr Jean-Paul GALLOIS

Excusés :

M. Gilbert STECK, Adjoint au Maire de MOLSHEIM
M. Laurent FURST, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Martine BRENCKLE, Adjointe au Maire de MUTZIG
Mme Alexandra COLIN, Conseillère Municipale de SOULTZ-LES-BAINS

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2019**

N° 19-04

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 28 février 2019, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 28 mars 2019 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**approuve
à l'unanimité**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 28 février 2019, dans les forme et rédaction proposées,

et procède

à sa signature.

OBJET : FINANCES ET BUDGET - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2018

N° 19-05

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2018 présenté par Madame Michèle CLOCHETTE, Trésorière de MOLSHEIM et Agent Comptable du SIVOM ;

CONSTATANT la parfaite concordance du Compte de Gestion avec le Compte Administratif du même exercice 2018 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
1° approuve**

les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2018,

2° demande

qu'il plaise au Juge des Comptes de donner décharge à Madame Michèle CLOCHETTE, Comptable au cours de l'exercice 2018.

**OBJET : FINANCES ET BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL ET RESTES A REALISER DE
L'EXERCICE 2018**

N° 19-06

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'exercice 2018, arrêté respectivement par le Comité-Directeur en ses séances ordinaires des 29 mars 2018 et 20 décembre 2018 ;

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du Compte de Gestion 2018, que des opérations complémentaires effectuées en 2019 ;

VU la loi N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

CONSIDERANT que la clôture des budgets d'investissement de l'exercice 2018, intervient au 31 décembre 2018 ;

CONSIDERANT dès lors, qu'il convient d'établir l'état des restes à réaliser des sections d'investissement à reporter sur l'exercice 2019, lors du vote du Budget, pour assurer le paiement des dépenses engagées non mandatées et la perception des recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

ET APRES en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel WEBER, Vice-Président, Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président du SIVOM au cours de l'année 2018, ayant quitté la salle préalablement au vote ;

par 17 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

1° AU TITRE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

1.1. approuve

le Compte Administratif de l'exercice 2018 présenté par le Président,

1.2. arrête

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2018, pour le Budget Principal, comprenant les différentes fonctions, aux chiffres arrêtés ci-dessous :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<i>FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX</i>	11 851,81	486 722,86	474 871,05
<i>FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE</i>	4 751 887,10	5 751 999,68	1 000 112,58
TOTAL Réalisé 2018	4 763 738,91	6 238 722,54	1 474 983,63

2° AU TITRE DES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2018

2.1. adopte

les états des restes à réaliser suivants :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
<i>FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX</i>	-	-	-
<i>FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE</i>	7 446,79	-	- 7 446,79
TOTAL Reste à réallser	7 446,79	-	- 7 446,79

2.2. autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

3° AU TITRE DES RESULTATS DEFINITIFS DE L'EXERCICE 2018

3.1. arrête

dès lors, les résultats définitifs de l'exercice 2018, comme suit :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
TOTAL Réalisé 2018	4 763 738,91	6 238 722,54	1 474 983,63
TOTAL Reste à réaliser	7 446,79	-	- 7 446,79
RESULTAT DEFINITIFS 2018	4 771 185,70	6 238 722,54	1 467 536,84

3.2. précise

que ces écritures seront reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2019.

OBJET : FINANCES ET BUDGET : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2018 ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

N° 19-07

LE COMITE-DIRECTEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2312-1 à L 2312-4 et L 2313-1 et suivants ;

VU sa délibération N° 19-02 du 28 février 2019 portant débat général d'orientations budgétaires ;

VU sa délibération N° 19-06 de ce jour tendant à l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2018 ;

VU le projet du Budget Primitif de l'exercice 2019, diffusé à l'ensemble des membres du Comité-Directeur, sur l'extranet « élus » du site internet de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité
1° affecte

a) PRINCIPE :

Le cas échéant et autant que faire se peut, les excédents des sections de fonctionnement des différentes fonctions aux besoins de financement des sections d'investissement des mêmes fonctions.

b) DETAIL :

Fonction 020 : Administration Générale

☞ Résultat de fonctionnement	:	385.237,21 €
☞ Résultat d'investissement	:	89.633,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	0,00 €

Fonction 4112 : Centre Sportif « ATALANTE »

☞ Résultat de fonctionnement	:	72.273,16 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 445.446,09 €
☞ Restes à réaliser	:	- 4.759,20 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	72.273,16 €

Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Investissement)

☞ Résultat de fonctionnement	:	395.163,35 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 125.000,00 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	125.000,00 €
<u>Fonction 4113 : Salle Polyvalente à GRESSWILLER/DINSHEIM (Gestion)</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	8.124,05 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 1.937,84 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	6.500,00 €
<u>Fonction 4121 : RUGBY</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	60.217,70 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 44.521,74 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	44.521,74 €
<u>Fonction 4122 : Tennis-Club MOLSHEIM-MUTZIG</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	75.043,30 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 150.710,37 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	75.043,30 €
<u>Fonction 41410 : Sport DACHSTEIN</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	639.697,94 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 227.821,13 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	227.821,13 €
<u>Fonction 41411 : Sport DINSHEIM-sur-BRUCHE</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	191.585,47 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 20.326,53 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	20.326,53 €
<u>Fonction 41412 : Sport SOULTZ-les-BAINS</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	37.903,53 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 68.800,36 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	37.903,53 €
<u>Fonction 41413 : Sport WOLXHEIM</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	104.136,89 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 25.449,49 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	25.449,49 €
<u>Fonction 4144 : Sport MOLSHEIM</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	552.463,99 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 140.046,02 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	140.046,02 €
<u>Fonction 4145 : Sport MUTZIG</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	248.876,21 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 174.096,69 €
☞ Restes à réaliser	:	- 2.687,59 €
☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement	:	176.784,28 €
<u>Fonction 4146 : Sport ERGERSHEIM</u>		
☞ Résultat de fonctionnement	:	57.314,37 €
☞ Résultat d'investissement	:	- 168.609,35 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 57.314,37 €

Fonction 4147 : Sport GRESSWILLER

☞ Résultat de fonctionnement : 23.280,95 €

☞ Résultat d'investissement : 0,00 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 0,00 €

Fonction 4148 : Sport ALTORF

☞ Résultat de fonctionnement : 146.872,80 €

☞ Résultat d'investissement : - 20.075,52 €

☞ Montant de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : 20.075,52 €

c) RECAPITULATIF :

RESULTATS 2018 :

- Résultat de fonctionnement global 2018 : 2.998.190,92 €

- Déficit d'investissement global 2018 : - 1.523.207,29 €

- **Résultat global 2018** : **1.474.983,63 €**

- Restes à réaliser : - 7.446,79 €

REPORTS 2018 :

✓ Section d'investissement :

- Chapitre 001 : Déficit d'investissement total reporté : - 1.623.623,29 €

- Chapitre 001 : Excédent d'investissement total reporté : 100.416,00 €

- **Résultat d'investissement total reporté** : **- 1.523.207,29 €**

✓ Section de fonctionnement :

- Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement total reporté : - 12.067,08 €

- Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement total reporté : 1.981.198,93 €

- **Résultat de fonctionnement total reporté** : **1.969.131,85 €**

✓ Montant total de l'excédent de fonctionnement affecté au résultat d'investissement : **1.029.059,07 €**

2° arrête

le Budget Primitif pour l'exercice 2019 du Budget Principal, aux chiffres suivants :

➔ section de fonctionnement : 3.995.207,01 €
➔ section d'investissement : 4.814.655,56 €
TOTAL GENERAL : **8.809.862,57 €**

3° fixe

les contributions communales recouvrées par voie fiscale, comme suit :

ALTORF 112.163,00 €
DACHSTEIN 295.533,00 €
DINSHEIM/BRUCHE 141.909,00 €
ERGERSHEIM 99.433,00 €
GRESSWILLER 155.894,00 €
MOLSHEIM 606.213,00 €
MUTZIG 328.336,00 €
SOULTZ-LES-BAINS 63.683,00 €
WOLXHEIM 43.059,00 €
TOTAL 1.846.223,00 €

4° confirme

en ce qui concerne le personnel du SIVOM, le maintien des primes de service pour l'ensemble du personnel du SIVOM, telles que définies par délibération N° 88-06 du 16 Mars 1988 au taux de 100 % du premier traitement brut de l'année,

5° statue

au titre de la situation 2019 des effectifs du personnel SIVOM conformément à l'état, annexe du budget, des emplois permanents.

OBJET : FINANCES ET BUDGET – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU MUTZIG OVALIE MOLSHEIM

N° 19-08

LE COMITE-DIRECTEUR

- VU** la convention de mise à disposition des installations rugbyistiques du Centre de Loisirs de MOLSHEIM-MUTZIG conclue, entre le SIVOM et le MUTZIG OVALIE MOLSHEIM, le 9 novembre 2014 ;
- VU** l'alinéa 1 de l'article 10.2 de ladite convention qui dispose que « *le SIVOM accorde une contribution annuelle à l'association correspondant à 50 % des frais d'électricité, d'eau domestique et de fuel (...)* » ;
- VU** les factures présentées à ce titre par le MUTZIG OVALIE MOLSHEIM, dûment acquittées par ses soins, qui s'élèvent à 10.877,31 € T.T.C., au titre de l'année 2018 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
décide**

d'attribuer une subvention de 5.438,66 € au MUTZIG OVALIE MOLSHEIM, représentant 50 % des frais de gestion courante de l'année 2018, conformément à la convention conclue, en date du 9 novembre 2014, entre le SIVOM et le MUTZIG OVALIE MOLSHEIM,

précise

que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2019,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

